

COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 5/11/2021

Présents : Mrs & Mmes Gérard PICOD, Maire, Patrick BERTHIER, Valérie GERARD, Nicolas VOYARD, Martine DEREPA, Adjoints, Laurence WAGNER, Jacques FROSSARD, Bernard LEICHNER, Francis BARBARANT, Bruno LANGLOIS, Véronique BERTHIER, Céline ESCHENBRENNER, Quentin GENTILHOMME

Absentes excusées : Mme Josette WANGERMEZ pouvoir à M. Patrick BERTHIER. Mme Emeline BOTZ.

Secrétaire de séance : Mme Martine DEREPA

Le Procès-Verbal de la réunion du 8 octobre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil Municipal :

- **Accepte** le projet d'aménagement de la place et des abords de la mairie. **Adopte** le plan de financement et **sollicite** les demandes de subventions au titre de la DETR/DESIL, auprès du Conseil Régional et du Conseil Départemental (Coût des travaux 224 403.02 € HT ; subventions escomptées 140 150.11 €).

- **Accepte** l'avant-projet définitif pour la mise aux normes de l'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux. **Adopte** le plan de financement et sollicite les demandes de subventions au titre de la DETR/DESIL et du Conseil Départemental (Coût de l'opération 109 220 HT ; subventions escomptées 70993 €).

- **Accepte** d'acquérir la parcelle AB n°162 d'une superficie de 9417 m² à l'euro symbolique.

- **Réfléchit** à l'installation d'un second point volontaire à Ville sous la Ferté.

- **Prend connaissance** des modalités d'organisation des cérémonies du 11 novembre.

- **Est informé** des difficultés rencontrées avec l'ABF dans le cadre des aménagements de la traversée de Clairvaux et de la rue de l'Abbaye. **Décide** de sursoir au projet et de l'inclure dans le projet de reconversion de l'ancienne Abbaye de Clairvaux.

- **Déplore** les stationnements réguliers de poids lourds sur les trottoirs dans les agglomérations. **Propose** de prendre attache auprès du Conseil Départemental qui a en projet la création d'une aire de covoiturage à proximité du péage autoroutier. Ce dernier pourrait inclure un emplacement réserver aux PL pour leur pose obligatoire.

- **Désigne** M. Bruno LANGLOIS élu référent pour la création d'itinéraires VTT par l'Association GENERATION10VTT sur le territoire communal.

- **Est informé** des modalités d'utilisation de MAELIS, la nouvelle application de la SPL Xdemat disponible sur Android et iOS à destination des administrés. Cette application permet d'informer régulièrement la population et de proposer des téléservices accessibles 24h/24 7j/7 grâce à la version avancée de Xcontact (publication des comptes rendus du Conseil Municipal, démarches simplifiées en ligne, messages d'alerte...). Afin de promouvoir l'application auprès des habitants différents supports de communication seront fournis gratuitement par la SPL Xdemat.

- **Est informé** d'un leg au profit de la commune et se prononcera sur son acceptation ou refus une fois que le notaire en charge de la succession aura réalisé l'inventaire de cette dernière.

- **Autorise** le Maire à signer la convention de partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne Ardenne pour la zone humide de la Noueroi dans le cadre de la création d'une zone de biodiversité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,

G. PICOD.